

Définitions

Science économique

Thème 1 : Croissance, Fluctuation et Crises

Chapitre 1 : D'où vient la croissance ?

PIB : Le produit intérieur brut est un indicateur utilisé pour mesurer la richesse créée en une année dans une économie. On le calcule en additionnant les valeurs ajoutées de toutes les unités de production résidentes.

IDH : L'indicateur de développement humain est un indicateur, compris entre 0 et 1, mesurant le niveau de développement d'un pays à partir de trois critères : niveau de vie, état de santé et niveau d'instruction.

Travail : Facteur de production constitué des ressources en main-d'œuvre mobilisée par les unités de production pour transformer les consommations intermédiaires en biens ou services.

Capital : Facteur de production constitué des éléments matériels mobilisés par les unités de production pour produire.

Facteurs de production : Éléments combinés par les unités de production pour transformer les consommations intermédiaires en biens ou en services.

Productivité globale des facteurs : Efficacité des facteurs de production pris dans leur ensemble. Elle se mesure par la quantité produite grâce à une unité de facteurs composée, à la fois, de travail et de capital.

Progrès technique : Amélioration de la connaissance que les hommes ont des lois de la nature appliquées à la production.

Destruction créatrice : Processus au cours duquel les éléments périmés sont détruits sous l'effet des innovations.

Croissance endogène : Théorie visant à montrer que le progrès technique est le moteur principal de la croissance et qu'il peut-être stimulé par des décisions publiques appropriées.

Investissement : Achat de bien d'équipements durables destinés à être utilisés pendant au moins un an dans le processus de production.

Chapitre 2 : Pourquoi la croissance est-elle instable ?

Fluctuations économiques : Irrégulation de l'évolution des grandeurs économiques (production, prix, emplois, revenus, FBCF). Il s'agit de mouvements ascendants et descendants de ces grandeurs économiques qui donnent naissance à des cycles économiques

Crise économique : Peut-être soit le point de retournement d'un cycle (passage d'une phase d'expansion à une phase de ralentissement), soit une perturbation affectant l'évolution de la croissance de long terme.

Croissance potentielle : Seuil de croissance que l'on ne peut dépasser sans risquer une surchauffe car les capacités de production et la quantité ont atteint leur maximum. Au delà, il y a risque inflationniste.

Dépression : Phase de réduction de l'activité économique se traduisant par une diminution du PIB (le taux de variation du PIB est négatif).

Désinflation : Période de ralentissement de la hausse des prix.

Déflation : Réduction simultanée et cumulative du niveau de production, des revenus et des prix.

Thème 2 : Mondialisation, Finance Internationale et intégration européenne

Chapitre 3 : Comment expliquer l'internationalisation de l'économie ?

Libre-échange : Doctrine/système économique défendue par les libéraux dans lequel est assuré la libre circulation des marchandises et la suppression des obstacles aux échanges. GATT puis aujourd'hui OMC pour réduction barrière tarifaires.

Avantage comparatif : Désigne le fait qu'un pays a intérêt à se spécialiser dans la production pour laquelle son désavantage est moins grand ou pour laquelle son avantage est plus grand.

Dotation factorielle : Qualités de facteurs de production disponible dans une économie (travail, capital mais aussi ressources industrielles). Spécialisation=dotation factorielle+productivité(savoir-faire)

Protectionnisme : Doctrine/ ensemble des mesures tarifaires et non tarifaires qui visent à limiter les échanges internationaux pour protéger les produits nationaux de la concurrence étrangère.

Firme multinationale (FMN) : -Selon CNUCED, entreprise qui exerce un contrôle direct ou indirect sur les actifs possédés par un ou plusieurs entreprises localisées dans des pays différents de celui où le siège social de cette entreprise est situé. – selon l'ONU, depuis 70, recommande de parler de FTN. Entreprises de grande taille dont le chiffre d'affaire est supérieur à 500 millions de \$ par an qui effectue au moins un quart de ses activités de production et d'échange dans des filiales implantés dans au moins 6 pays. Toutes les FTN sont des FMN mais toutes les FMN ne sont pas des FTN au sens de l'ONU.

Commerce intrafirme : Dit aussi « commerce captif », désigne les échanges de produits réalisés entre filiales d'une même FMN ou entre la société mère et les filiales. Ils sont internationaux du point de vue de localisation des entreprises mais restent nationaux car il s'agit d'échanges à l'intérieur d'une même firme.

Délocalisation : -Au sens strict ; pratique de déplacement et de fermeture d'une activité d'un pays vers un autre. –Au sens large ; elle peut comprendre aussi le fait qu'une unité de production qui aurait pu être installée sur un territoire national ce soit à l'étranger.

Externalisation : Pratique qui consiste pour une entreprise à confier à d'autres organisations nationales, aux étrangers la réalisation de toute ou une partie de la production qu'elle assurait avant.

Compétitivité-prix : Capacité d'une entreprise à offrir un produit à un prix inférieur à celui des concurrents avec une qualité identique.

Compétitivité-hors-prix : Capacité d'une entreprise à offrir des produits différenciés de ceux de ses concurrents (qualité, innovation, services proposés, marque, design...).

Chapitre 4 : Comment l'économie mondiale est-elle financée ?

Balance des paiements : Document comptable qui enregistre l'ensemble des flux réels, financiers et monétaires entre les résidents et le reste du monde. Elle est toujours équilibrée d'un point de vue comptable, même si, pour les besoins de l'analyse, on peut faire apparaître un solde positif ou négatif.

Marché des changes : Nommé Forex en anglais (pour Foreign Exchange), ce marché est le lieu virtuel où les devises s'échangent les unes contre les autres. Cette confrontation permet de déterminer leur taux de change. Malgré la dimension mondialisée du Forex, une grande partie des échanges se déroule à Londres.

Devises : Pour un pays, ce terme désigne les monnaies officielles du reste du monde.

Spéculation : Pour l'économiste Nicolas Kaldor, elle désigne tout achat ou vente motivé par une anticipation sur les prix.

Flux internationaux de capitaux : Selon la définition du FMI, ils recouvrent les investissements directs à l'étranger (IDE)

Chapitre 5 : Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ?

Euro : Monnaie unique mise en place à partir de 1999 au terme d'un processus d'intégration marqué notamment par les critères de convergence du traité de Maastricht (1992). Cette monnaie commune rassemble aujourd'hui dix-sept pays de l'Union européenne appelé « la zone euro ».

Union économique et monétaire (UEM) : Espace économique constitué par les membres d'une union économique qui instaurent une coopération monétaire renforcée et une monnaie unique. C'est le dernier stade de l'intégration (le traité de Maastricht et le traité de l'union européenne), l'entrée en vigueur étant le 1 novembre 1993.

Thème 3 : Economie et développement durable

Chapitre 6 : La croissance est-elle compatible avec la préservation de l'environnement ?

Biens communs: Un bien commun est une ressource qui est non exclusive, mais dont la consommation est rivale. Il est impossible d'empêcher un agent de consommer ce bien, mais sa consommation diminue les quantités disponibles pour les autres. (Par exemple: le climat, l'environnement).

Capital naturel: Ensemble des ressources naturelles utilisées dans le cadre du processus de production, comme l'eau, la terre, les hydrocarbures, etc. Ces ressources naturelles peuvent être renouvelables ou non renouvelables. Le capital naturel a plusieurs fonctions ; celui de réserves de ressources, de décharge et d'absorption des déchets humaine et assure notre condition de vie. On ne peut pas évaluer le prix de ce capital naturel sauf au moment de sa rareté. Son coût est mesurable. De plus, c'est un bien public, donc indivisible.

Capital physique: Ensemble des biens de production durables utilisés dans le cadre du processus de production, comme les bâtiments, les machines, réseaux de communication..., auxquels s'ajoutent les stocks de matières premières, de produits finis et semi-finis (pneumatique, vitre,...). Ce sont des éléments qui assurent notre bien être et améliorent notre production.

Capital humain: Ensemble des connaissances, des capacités intellectuelles, professionnelles, physiques, compétences et données d'expérience que possèdent les individus et qui les rendent économiquement productifs (susceptibles de lui procurer un revenu). Les dépenses d'éducation, de santé, de formation sont alors considérées comme des investissements en capital humain et donc indispensables à notre bien être.

Capital social: Ensemble des relations sociales et des réseaux de connaissances que possède un individu. Ensemble de moyens qui permettent de mettre en relation les individus. La mesure du capital social se fait par rapport à l'intensité de l'appartenance à des groupes (familles, association...). Il aide l'individu à s'intégrer et améliore sa qualité de vie. Ce qui permet une augmentation de la production (par exemple : le travail en groupe, en équipe facilite l'intégration social).

Capital institutionnel: Ensemble des institutions politiques, institutionnelles et juridiques ayant pour fonction la protection (de la propriété, des contrats, des ressources...), la surveillance (de la concurrence), la régulation (le respect des équilibres économiques), la couverture (assurance, protection sociale) et l'arbitrage (des conflits sociaux).

Développement durable(ou soutenable): Développement durable, ou soutenable, est apparue pour la première fois en 1987 dans le rapport Brundtland. Selon ce rapport, le développement durable doit répondre « aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Le sommet de Rio de 1992 élargit la notion de développement durable. Celui-ci comprend maintenant trois piliers : un pilier économique pour favoriser la création de richesses et d'emplois, et pour améliorer les conditions de vie matérielle ; un pilier social qui cherche à prévenir l'exclusion, à améliorer l'état sanitaire des populations et son niveau scolaire et un pilier écologique qui vise à limiter les effets négatifs de la croissance économique sur l'environnement.

Soutenabilité: Notion équivalente au développement durable(ou soutenable).

Chapitre 7 : Quels instruments économiques pour la politique climatique ?

Politique climatique : Mesures adoptées pour limiter le réchauffement climatique et faire face à ses effets. En France, il existe un ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie. Depuis la loi du 13/07/05, la lutte contre le changement climatique est définie comme une priorité de la politique énergétique de la France. Cette loi a affirmé la diminution des émissions de gaz à effets de serre de 3% en un an, ce qui devrait conduire à une division par 4 d'ici 2050. Du côté de la politique européenne, il existe une agence européenne pour l'environnement (AEE). Du côté de l'Union Européenne, dans le contexte de Kyoto, à exiger une diminution de 8% qui n'a pas été atteint, par rapport à 1990.

Réglementation : Instrument visant à limiter, ici, les émissions de gaz à effets de serre par l'instauration de normes environnementales en fixant le montant maximal d'émission de gaz à effet de serre par agent mais c'est norme peuvent aussi être des normes de procédés qui vise à une

utilisation des ressources plus soucieuse de l'environnement. Ces réglementations et ces normes ont à la fois un caractère préventif et dissuasif par les sanctions.

Taxation : Instrument économique visant à taxer, ici, les émissions de gaz à effets de serre, de manière à limiter le réchauffement climatique. Il s'agit d'instaurer une sorte d'éco taxe pour facturer les externalités négatives.

Marché de quotas d'émission: Marché d'émission et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre. Il est né en 2005 en Europe en même temps que l'objectif de Kyoto. Le terme de « Bourse du carbone » est également utilisé. En échange sur ce marché des quotas d'émission préalablement attribué par l'état.

Par le marché et par le prix, on contrôle le quota d'émission de CO₂ et plus on achète, plus on peut polluer l'environnement.

Sociologie

Thème 4 : Classes, Stratification et Mobilité sociales

Chapitre 8 : Comment analyser la structure sociale ?

Classes sociales : Groupes sociaux regroupant des individus avec des caractéristiques économiques, sociales et culturelles qui leur donnent une identité propre. Les classes sociales sont souvent dans des rapports d'opposition réels ou symboliques les unes par rapport aux autres. On a l'habitude de distinguer trois grandes classes sociales : les classes populaires, les classes moyennes et les classes supérieures.

Groupes de statut : Groupes sociaux constituant une des formes de la stratification sociale et reposant sur des différences de prestiges.

Catégories socioprofessionnelles: un des niveaux de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles, dite PCS, qui a remplacé, en 1982, la CSP. Cette nomenclature classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non). Elle comporte trois niveaux d'agrégation emboîtés : -les groupes socioprofessionnels (8 postes) ; -les catégories socioprofessionnelles (24 à 42 postes) ; -les professions (486 postes).

Chapitre 9 : Comment étudier la mobilité sociale ?

Mobilité intragénérationnelle : Changement de position sociale d'un individu ou d'un groupe au cours de sa vie active. Cette mobilité est souvent associée à la mobilité professionnelle. Si le changement de position sociale est toujours lié à un changement de profession, l'inverse n'est pas toujours vrai : on peut changer de profession sans changer de position sociale.

Mobilité intergénérationnelle : Changement de position sociale d'un individu ou d'un groupe entre deux générations.

Fluidité sociale : Force du lien entre origine et position sociale indépendamment de l'évolution de la structure socioprofessionnelle. Elle s'approche en calculant les avantages comparatifs d'une

catégorie élevée (par rapport à une catégorie qui l'est moins) pour accéder aux meilleures positions sociales plutôt qu'aux moins bonnes.

Mobilité observée : Mobilité telle qu'elle est affectée par l'évolution de la distribution socioprofessionnelle des fils par rapport à celle des pères.

Paradoxe d'Anderson : Résultat d'une enquête selon laquelle l'acquisition d'un diplôme supérieur à celui du père ne garantit pas à l'individu une position sociale supérieure. De même, l'acquisition d'un diplôme inférieur au père, ne signifie pas forcément une position sociale inférieure.

Déclassement : Le déclassement recouvre au moins trois phénomènes : les situations de mobilité sociale descendante (intergénérationnelle ou intragénérationnelle) et les situations de surqualification, c'est-à-dire où le niveau de diplôme est supérieur à celui qu'exige l'emploi occupé.

Capital culturel : Ensemble des connaissances, des savoirs, des pratiques culturelles, qualifications (mesurées par les diplômes et des biens culturels (livres, tableaux...) d'un individu ou d'une société.

Thème 5 : Intégration, Conflits, Changement social

Chapitre 10 : Quels liens sociaux dans les sociétés contemporaines ?

Intégration sociale : C'est d'abord un processus par lequel l'individu intègre la société, c'est-à-dire qu'il devient membre du groupe, il y a des relations avec les autres membres et il en adopte les normes et les valeurs.

Cohésion sociale : C'est l'état d'une société unie par des valeurs ou des règles communes acceptés par tous. C'est la solidarité d'une société fortement intégrée, avec un but commun.

Solidarité mécanique : C'est le lien fondé par similitude qui est caractéristique des sociétés traditionnelles. Les individus sont semblables, adhèrent à des valeurs et croyances communes. Et la conscience collective y est forte.

Solidarité organique : Le lien social est fondé sur la complémentarité en raison de la différenciation caractéristique des sociétés modernes. Ce sont les progrès de la division du travail social qui vont expliquer que les individus sont différents, ce qui les contraints à coopérer. Le poids de la conscience collective s'affaiblit et l'autonomie des individus se développe.

Changement social : Ensemble des transformations à long terme des structures et de la culture d'une société.

Lien social : Ensemble des liens qui se forment entre les individus au sein des groupes qui les intègrent, les socialisent et font leur identité en leur donnant des rôles reconnus socialement.

PCS : C'est une classification élaborée par l'INSEE au début des années 50 pour étudier la structure sociale. La PCS est constituée d'une nomenclature (liste de noms) qui est fondé sur différents critères : la profession exercée, le niveau hiérarchique et le statut.

Chapitre 11 : Comment analyser les conflits sociaux ?

Conflits sociaux : Situations dans lesquelles des individus affrontent collectivement une institution ou d'autres groupes sociaux qu'ils tiennent pour responsable d'un tort.

Syndicat : Organisation chargée de défendre les intérêts du groupe professionnel qu'elle représente : travailleurs pour les syndicats de salariés, chefs d'entreprise pour les syndicats patronaux.

Régulation des conflits : Mise en place de normes, d'organisation, de procédures et d'institutions ayant pour double fonction de permettre l'expression des mouvements sociaux et d'encadrer leurs formes.

Mouvements sociaux : Actions collectives, de durée et d'ampleur variable, visant à défendre une cause, par d'autres moyens que le vote. Synonyme : mobilisations.

Regards croisés

Thème 6 : Justice sociale et inégalités

Chapitre 12 : Comment analyser et expliquer les inégalités ?

Inégalités sociales: Des différences socialement structurées qui se traduisent par des avantages ou des désavantages dans l'accès aux ressources socialement prisées (inégalités de consommation/ face à la santé/ entre homme et femme/ culturelle).

Inégalités économiques: Désigne la répartition non uniforme dans la population des richesses disponibles c'est-à-dire revenu et patrimoine.
= ces inégalités sont cumulatives et s'amplifient =effet boule de neige.

Chapitre 13 : Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à la justice sociale ?

Équité : L'équité consiste à traiter inégalement des individus inégaux, afin d'assurer une exigence d'égalité jugée essentielle.

Justice sociale : Elle renvoie au choix d'un des principes concurrents d'attribution des droits et des ressources entre les différents membres de la société. La justice sociale cherche à réaliser au moins l'une des dimensions de l'égalité (égalité des droits, des chances, des situations).

Égalité : L'égalité consiste à traiter les individus de manière identique. Dans le domaine politique, l'égalité se réalise par le principe « un homme=une voix ». Dans d'autres domaines, comme l'égalité nécessite au préalable un traitement différencié et donc inégal des individus.

Méritocratie : Principe de répartition des positions et des ressources, qui consiste à rétribuer les individus en fonction de leurs talents et de leurs efforts. Pour être effective, la méritocratie suppose que l'égalité des chances soit réalisée.

Assurance : Principe qui consiste à se prémunir contre certains risques. Il repose sur des cotisations volontaires ou obligatoires en contrepartie de prestations monétaires ou en nature.

Cotisations sociales : Prélèvements obligatoires affectés à la protection sociale, qui ouvrent droit à des prestations sociales.

Prestations sociales : Transferts en nature (remboursement de médicaments) ou en espèces (retraite, allocations chômage) versés aux ménages confrontés à l'un des risques couverts.

Assistance : Principe de solidarité qui garantit à tous un minimum de ressources, afin d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux. Ce principe repose sur des prestations non contributives versées sous condition de ressources.

Fiscalité : Ensemble des règles relatives à la définition des prélèvements obligatoires (types de prélèvements, taux, assiette...).

Services collectifs : Activités économiques d'intérêt général exécutées par l'Etat ou sous son contrôle (transports collectifs, cantines, écoles...).

Discrimination : La discrimination consiste à traiter différemment les individus en fonction de leur sexe, origine, handicap, orientation sexuelle... Bien qu'interdites, ces discriminations persistent. Pour les compenser, des actions correctrices ont été mises en place. Il s'agit alors de discriminations dites positives, qui tentent d'inverser les effets des discriminations négatives antérieures.

Redistribution : Ensemble des prélèvements et des réaffectations de ressources opérés par les administrations publiques sur les revenus des ménages, afin de les protéger contre certains risques et de réduire les inégalités.

Thème 7 : Travail, emploi, chômage

Chapitre 14 : Comment fonctionne le marché du travail ?

Taux de salaire réel : Salaire nominal divisé par le taux d'inflation. Taux de salaire auquel on a retiré l'inflation, il mesure le pouvoir d'achat des ménages salariés.

Coût salarial unitaire : Il est déterminé par le rapport entre le salaire et la quantité de facteur travail utilisé-soit le nombre de travailleurs, soit le nombre d'heures travaillées.

Salaire d'efficience : Niveau de salaire nécessaire pour motiver un travailleur à fournir sa productivité du travail maximale.

Segmentation du marché du travail : Hypothèse selon laquelle le marché du travail est compartimenté en plusieurs parties-généralement, deux, on parle de marché du travail dual-étanches et inégalitaires. Si le premier compartiment est favorisé avec des emplois stables et des travailleurs protégés, le second rassemble des emplois précaires.

Normes d'emploi : Type d'emploi qui domine dans une société durant une période. Si le CDI était la norme durant les Trente Glorieuses, ce n'est plus vrai aujourd'hui : les embauches en CDD dominant en France.

Contrat de travail : Convention fondée sur un lien de subordination de l'employé vis-à-vis de l'employeur, dans laquelle sont stipulées les tâches de l'employé, sa rémunération et la durée de sa mission-déterminée ou indéterminée. Ce contrat a un caractère légal et vise à fixer les droits et les devoirs des deux parties.

Partenaires sociaux : Ils représentent l'ensemble des syndicats, employeurs et salariés.

Conventions collectives : Accords signés entre les partenaires sociaux d'une branche d'activité, concernant essentiellement l'évolution des salaires et les conditions de travail.

Salaire minimum légal : niveau de salaire en deçà duquel un employeur ne peut pas rémunérer un salarié. Il est fixé par l'état, d'où l'utilisation de l'expression salaire minimum légal.